

PARC CHAVAT PODENSAC

Classés Monuments Historique en 2006, le château et le parc surplombant la Garonne, sont édifiés en 1917 pour l'industriel François Thévenot. Le parc exceptionnel, planté de cèdres, séquoias, magnolias, etc... est peuplé de nombreuses et remarquables statues. Légué à la municipalité, le Parc Chavat est, depuis 1999, le jardin public de la commune.



soit à l'entrée du parc rue Montel ou à une centaine de mètres avant sur un grand parking situé allée Georges Montel



Depuis le centre de la commune, se diriger vers Bordeaux, tourner à droite allée Montel et ensuite à gauche rue Pierre Vincent.



Le Parc Chavat

Le domaine Chavat, situé sur la commune de Podensac, surplombe la Garonne. Il est remarquable par sa grande variété végétale, son importante statuaire et son parcours d'eau. Jugé par les Monuments Historiques comme l'un des plus beaux parcs d'Aquitaine, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2006 et labellisé Jardin Remarquable depuis 2012.

Cet ancien domaine viticole, délaissé au cours du 19^{ème} siècle, doit sa renaissance à François Thévenot, industriel bordelais spécialisé dans la construction de barrages hydroélectriques, il est alors à la tête de la Société des Grandes Entreprises Méridionales. Il acquiert la parcelle Chavat en 1914 et la transforme en un remarquable jardin.

Tout jeune centenaire, Chavat a une histoire passionnante, tant par les personnages importants qui y sont passés, que par les fonctions qu'il a exercées.

Cette édition est l'occasion pour l'auteur de faire l'inventaire des connaissances actuelles et de partager dix années de recherches historiques. Cette découverte du Domaine Chavat, illustrée de nombreux clichés inédits provenant de collections privées, témoigne du riche passé du lieu, de la singularité de sa composition et de l'originalité de son commanditaire.



Cette Balade à Roulettes® est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes® sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Patrick Gouiffès.
Renseignements auprès de la Mairie de Podensac.
Dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Mars 2021.